

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 3 décembre 2025

DATE DE LA CONVOCATION	28 NOVEMBRE 2025
DATE D'AFFICHAGE	28 NOVEMBRE 2025
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE	14
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS	10
NOMBRE DE CONSEILLERS ABSENTS	4
- AYANT DONNÉ POUVOIR	3
- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR	1

Le **Mercredi 3 Décembre 2025 à Dix Huit Heures**, le **CONSEIL MUNICIPAL** de la Commune de VARS, dûment convoqué par M. le Maire, s'est réuni dans la salle du Conseil Municipal de la Mairie, sous la présidence de **M. Dominique LAUDRÉ**, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS (10) : Mme BRIAND Christine, M. CALLUT Stéphane, M. COLLOMBON Eric, M. JOUSSELME Fabien, M. LAUDRÉ Dominique, M. MARTIN Bruno, M. MAUREL Guy, Mme ORSINI GILLIARD Margaux, M. RISOU Jean Marc, M. WADIER Hervé.

ÉTAIENT ABSENTS et EXCUSÉS (4) :

• **AYANT DONNÉ POUVOIR (3)** :

- M. ALARIO Patrick ayant donné pouvoir à M. LAUDRÉ Dominique
- Mme BOURDILLON VRAIN Emmanuelle ayant donné pouvoir à M. CALLUT Stéphane
- Mme MAZELLA Maud ayant donné pouvoir à Mme ORSINI GILLIARD Margaux
- **N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR (1)** : Mme DISDIER Cécile

NOMBRE DE VOTANTS : 10

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. JOUSSELME Fabien est désigné secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du CGCT.

M. le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal à 18h00.

Quorum au cours de la séance	Présents	Votants
Délibérations N° 2025-148 à N° 2025-166	9	11
Arrivée de M. Stéphane CALLUT à 19h00, participe donc au débat et au vote à compter des Délibérations N° 2025-167 à N° 2025-168	10	13

1. INFORMATIONS SUR LES DECISIONS DU MAIRE

En application de l'article L.2122-23 du CGCT, le Maire rend compte au conseil municipal des décisions prises du 11 novembre au 3 décembre 2025 :

- Décision N° 2025-017 : Construction d'un complexe regroupant une salle multi-activité et cinéma. Mission d'assistance technique à maîtrise d'ouvrage – Avenant de transfert
- Décision N° 2025-018 : Avenant N° 1 à la convention avec la Commune de Risoul pour la fourniture de repas pour la cantine scolaire de Vars pour l'année scolaire 2025-2026
- Décision N° 2025-019 : Location d'un garage au sein du bâtiment ski soleil à Vars les Claux.

2. URBANISME – FONCIER- IMMOBILIER

N°2025-148 Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras - Convention de mise à disposition de la passerelle piétonne contributive du système d'endiguement du Chagnon.

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer la convention de mise à disposition de la passerelle piétonne contributive du système d'endiguement du Chagnon avec la Communauté de Commune du Guillestrois et du Queyras.

N°2025-149 Communauté de Communes du Guillestrois-Queyras - Convention relative à la surveillance en période de crue du système d'endiguement du Chagnon

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Autorise Monsieur le Maire à signer convention relative à la surveillance en période de crue du système d'endiguement du Chagnon avec la Communauté de Commune du Guillestrois et du Queyras

3. DELEGATION DE SERVICES PUBLICS- MARCHES PUBLICS- TRAVAUX

N°2025-150 Maitrise d'œuvre pour la Construction d'une Salle Polyvalente et d'un Cinéma à VARS LES CLAUUX. Avenant n°2

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'avenant n°2 au contrat de maitrise d'œuvre passé avec par la SARL PEYTAVIN CALVEAU DE LIMA, 15 AVENUE D'ASSAS - 34000 MONTPELLIER, en vue de la construction d'une Salle Polyvalente et d'un Cinéma à VARS LES CLAUUX, dans sa version modifiée ;
- Autorise M. le Maire à signer le dit avenant n°2 de 66 316.00.00 €HT (79 579.31 €TTC), portant le montant du marché à 518 735.00 €HT (622 482.00 €TTC).

N°2025-151 Construction d'une salle polyvalente et d'un cinéma. Marchés de prestations similaires pour la construction d'une surface supplémentaire

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Approuve le projet de construction d'une surface supplémentaire de l'ordre de 450 m2 dans le cadre du chantier en cours pour la construction d'un complexe regroupant une salle multi-activité et un cinéma ;
- Autorise M. le Maire à signer le marché pour prestations similaires suivants, en application de l'article R2122-7 du code de la commande publique :
 - Lot n° 1 - TERRASSEMENTS - GROS ŒUVRE - AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS : SARL ESTIENNE CONSTRUCTION, sise 05290 VALLOUISE, pour un montant de 239 262.00 €HT (287 114.40 €TTC)
- Dit que les dépenses correspondantes seront imputées au Budget Principal - Section Investissement - Op°294.

N°2025-152 Construction d'une salle polyvalente et d'un cinéma. Lot N°08 – Appareil élévateur. Avenant N°1

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°1 au marché passé pour le Lot n°8 - APPAREIL ÉLÉVATEUR, avec l'entreprise KONE, sise 06000 NICE, pour un montant de 3 900,00 €HT.

N°2025-153 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 2 – Gros-œuvre. Avenant n°3

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°3 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - lot n° 2 : gros oeuvre avec la société ESTIENNE CONSTRUCTION sise 05290 Vallouise augmentant le montant du marché initial de 5.619,85 € HT et le faisant passer à 841.501,10 € HT.

N°2025-154 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 4 – étanchéité. Avenant n°3

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°3 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - lot n° 4 : étanchéité avec la société Goncalves Frères Etanchéité SARL sise 73800 CHIGNIN augmentant le montant du marché initial de 2.378,61 € HT et le faisant passer à 20.448,59 € HT.

N°2025-155 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 5 – Charpente - Ossature bois - Couverture - Vêture. Avenant n°4

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°4 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - LOT N°5 : Charpente - ossature bois - couverture - vêtture avec la société SARL ESTIENNE CONSTRUCTION sise 05290 Vallouise augmentant le montant du marché initial de 66.336,00 € HT et le faisant passer à 1.319.652,85 € HT.

N°2025-156 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 9 – Métallerie. Avenant n°3

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°3 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - LOT N°9 : Métallerie avec la société SAS MASSE CONSTRUCTIONS METALLIQUES sise 05100 BRIANCON diminuant le montant du marché initial de 11.636,69 € HT et le faisant passer à 125.794,31 € HT.

N°2025-157 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 10 – Menuiseries intérieures. Avenant n°3

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°3 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - lot N°10 : menuiseries intérieures avec la société Menuiserie de la Tour sise 05100 VILLAR SAINT PANCRACE diminuant le montant du marché initial de 899,08 € HT et le faisant passer à 111.749,45 € HT.

N°2025-158 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 11 – Cloisons – plafonds – peinture – plafonds acoustiques. Avenant n°3

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°3 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - lot N°11 : cloisons plafonds peinture plafonds acoustiques avec la société BARBIERI sise 05000 GAP diminuant le montant du marché initial de 1.884,42 € HT et le faisant passer à 254.166,51 € HT.

N°2025-159 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 13 – Revêtements de sols collés. Avenant n°2

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - LOT N°13 : revêtements de sols collés avec la société GAP SOLS TECH sise 05000 GAP augmentant le montant du marché initial de 916,22 € HT et le faisant passer à 78.813,65 € HT.

N°2025-160. Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 14 – Appareil élévateur. Avenant n°2

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - lot N°14 : appareils élévateurs avec la société SAS ERMHES sise 35 504 VITRE diminuant le montant du marché initial de 1.500,00 € HT et le faisant passer à 27.724,90 € HT.

N°2025-161 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 15 – courants forts – courant faibles. Avenant n°4

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°4 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - LOT N°15 : courants forts – courants faibles à la société BDSE sise 38340 VOREPPE augmentant le montant du marché initial de 11.431,70 € HT et le faisant passer à 302.562,24 € HT.

N°2025-162 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 16 – VMC plomberie sanitaire. Avenant n°4

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°4 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - LOT N°16 : VMC – plomberie sanitaire avec la société LAVIGNA sise 05600 SAINT-CREPIN augmentant le montant du marché initial de 1.210,00 € HT et le faisant passer à 198.925,55 € HT.

N°2025-163 Construction d'un office de tourisme, de bureaux et d'une salle hors-sac. Lot 17 – aménagements extérieurs - VRD. Avenant n°4

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°4 au marché de travaux « construction d'un office du tourisme, de bureaux et d'une salle hors sac - LOT n° 17 : aménagements extérieurs - VRD avec la société SARL ESTIENNE CONSTRUCTION sise 05290 VALLOUISE diminuant le montant du marché initial de 11.131,00 € HT et le faisant passer à 300.654,00 € HT.

N°2025-164 Aménagement d'une micro-crèche et d'une crèche saisonnière - LOT N°9 : Plomberie – chauffage – VMC. Avenant n°2

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Valide l'exposé de M. le Maire justifiant les modifications nécessitant la passation d'un avenant ;
- Autorise M. le Maire à signer l'avenant n°2 au marché de travaux pour l'aménagement d'une micro-crèche et d'une crèche saisonnière – lot n°9 : Plomberie – chauffage – VMC avec la société AMD Energies, sise 05000 Chateaufieux augmentant le montant du marché initial de 2.122,30 € HT et le faisant passer à 171.949,34 € HT.

4. FINANCES COMMUNALES ET SUBVENTIONS

N°2025-165 Budget Communal 2025. Décision Modificative 4. Ajustements budgétaires

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Approuve l'exposé de M. le Maire ;
- Et autorise les écritures précitées.

N°2025-166 Tarification pour l'occupation du domaine communal en vue de l'installation d'équipements techniques

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Approuve l'actualisation de la tarification applicable à toute personne physique ou morale souhaitant occuper le domaine public communal pour l'installation d'équipements techniques ;
- Autorise M. le Maire à délivrer les autorisations d'occupation correspondantes.

5. FONCTIONNEMENT DES SERVICES MUNICIPAUX

N°2025-167 Aide aux forfaits de ski alpin pour les agents communaux – saison hiver 2025-2026

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Approuve pour la saison 2025-2026, la reconduction d'une aide financière en faveur des personnels communaux qui souhaitent acquérir un forfait de ski saison ;
- Approuve le montant de l'aide de 280.00 € pour le forfait saison ;
- Autorise M. le Maire à déclarer cette aide financière en avantage en nature ;
- Autorise M. le Maire à signer tout acte, tout document, à engager toute opération budgétaire, à prendre toute décision et à effectuer toute démarche relative à la mise en œuvre de la présente délibération.

6. URBANISME – FONCIER- IMMOBILIER

N°2025-168 Locaux SEM SEDEV – OFFICE DE TOURISME : Signature d'un bail commercial entre la Commune de Vars et la SEM SEDEV

Le Conseil Municipal (les pouvoirs ayant été exercés), à l'unanimité,

- Approuve la signature du bail commercial,
- Autorise M. le Maire a signé ledit bail.

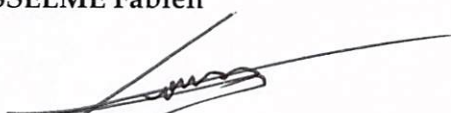
7. QUESTIONS RETIREES DE L'ORDRE DU JOUR

Vente Commune de Vars / Joëlle BENOIT : compte tenu du nombre de déclassement du domaine public communal projeté, il convient d'examiner les dossiers dans leur ensemble. Ce point sera intégré dans l'étude globale.

L'ordre du jour étant épuisé, **M. Le Maire**, clôt la séance du conseil municipal à 20h00.

Le Secrétaire

M. JOUSSELME Fabien



Le Maire,

M. Dominique LAUDRÉ

